

Dix-huit communes s'allient face à l'aéroport de Cointrin

Elles sont surtout françaises. A Genève, les plus concernées n'ont pas adhéré.

XAVIER FARINELLI

L'aéroport de Genève-Cointrin n'a désormais en face de lui plus seulement une association de riverains privés (l'ARAG), mais aussi une union de collectivités touchées par ses nuisances. Lundi soir, à la mairie de Vernier, est née l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'Aéroport international de Genève (ATCR-AIG). Sa raison d'être est, comme cela se fait déjà autour de l'aéroport de Zurich-Kloten, de

regrouper les forces communales afin de parler d'une seule voix, notamment par rapport au développement du trafic aérien. Il ne s'agit pas pour autant d'une entité extrémiste, comme l'a tout de suite précisé son initiateur, le conseiller administratif verniolan Christophe Iseli.

«Nous ne sommes pas contre l'aéroport: son intérêt est évident et vital, a-t-il déclaré. Mais nous voulons œuvrer en faveur du respect des procédures et des valeurs limite en vigueur, voire de leur

modification s'ils se révèlent insuffisants vis-à-vis de la population.» Pour ce faire, il est escompté de présenter un travail d'information et de sensibilisation, de vérifier des expertises, ainsi que d'élaborer un programme d'action, en concertation avec l'Etat et l'aéroport. Une action envisagée serait de vérifier le nombre de vols de nuit par rapport aux dérogations obtenues.

Les dix-huit communes représentées à Vernier ont adopté à l'unanimité les statuts de la nouvelle association (un vote sous réserve d'une approbation de l'assemblée communale pour certaines). Treize sont françaises

(Ferney-Voltaire, Saint-Genis-Pouilly, Divonne-les-Bains, Preussin-Moëns et Yvoire, notamment), trois vaudoises (Coppet, Mies et Tannay) et seulement deux genevoises (Satigny et Vernier).

Cette désaffection helvétique a marqué les discussions. Elle a suscité des interrogations parmi les élus français, et des regrets chez les suisses. Car Meyrin, Versoix et

le Grand-Saconnex, trois communes genevoises clairement concernées par l'aéroport, ont refusé d'adhérer (*voir plus bas*). «C'est préoccupant», a reconnu Chrisophe Iseli, qui a été porté à la présidence du comité directeur. «Ont-elles été soumises à des pressions?», s'est-il demandé. Les communes participantes, qui seront soumises à une cotisation

annuelle de 75 centimes par habitant, se sont, elles, montrées ravies. «C'est important de se regrouper, afin d'obtenir un droit de regard dans ce qui touche à l'aéroport», a estimé Alain Valentin, à l'Exécutif de Sauverny. Et la maire de Pregny, Simone Moneyron, de rapporter «qu'à cause des avions, personne n'y a entendu le discours du 8 mai». ■

PIERRE ABENSUR/13 MAI 2002

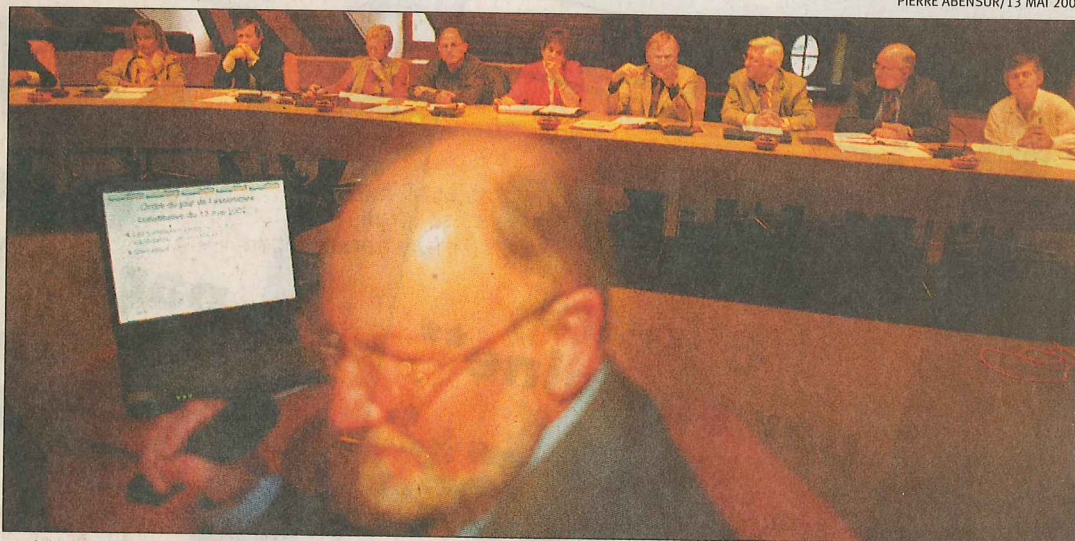
«Aussi une source de profit»

A l'aéroport de Cointrin, on ne s'émeut pas de la création de cette association. «Il existe déjà une commission consultative pour la lutte contre les nuisances, rappelle son porte-parole Philippe Roy. Mais nous dialoguerons avec ce nouveau partenaire.» Aujourd'hui, seuls 2% à 3% des avions sont encore classés très bruyants, cela grâce à l'introduction d'une surtaxe il y a une vingtaine d'années.

Quant aux communes réfractaires, elles disent ne pas connaître les véritables buts de l'association. «L'aéroport est aussi une source de profit, et il fait

des efforts pour réduire les nuisances», précise Gilbert Meillaz, maire de Meyrin. «C'est quand même grâce à l'aéroport que Genève s'est développée», déclare Pierre Gardet, conseiller administratif du Grand-Saconnex, ajoutant que d'autres instances permettent déjà de s'exprimer. A Versoix, on a aussi eu peur que le nouveau groupe ait des vues trop extrémistes, alors que la commune est déjà représentée dans l'association ARAG existante, explique le conseiller administratif Alain Ressayguier.

X.F.



Mairie de Vernier. L'Assemblée constitutive de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport. Au premier plan, l'initiateur du projet, le conseiller administratif Christophe Iseli. Les dix-huit communes ont adopté à l'unanimité les statuts de cette nouvelle association.